

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 28.10.2022
Convocation faite
Le 14.10.2022

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le jeudi vingt octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, MM. Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER (à partir du point n°2022-10-184), Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2022-10-183), M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Pascal GILLAUX (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), MM. André ESCOBAR (pouvoir à M^{me} Magali CAPLET), Eric GUERINY, M^{me} Jennifer PECHEUX, MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Joël BOUCHER (jusqu'au point n°2022-10-183), Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{me} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), MM. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2022-10-182), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M. Bernard DEKENS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Délibération
N°2022-10-191**

**Décision Modificative n°3
sur le Budget Principal**

Vu sa délibération n°2022-04-085 du 05 avril 2022 approuvant le Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2022,

Vu sa délibération n°2022-05-091bis du 25 mai 2022 approuvant une Décision Modificative n°1 sur le Budget Principal de la Communauté 2022,

Vu sa délibération n°2022-07-141 approuvant une Décision Modificative n°2 sur le Budget Principal de la Communauté 2022,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** la Décision Modificative n°3 sur le Budget Principal de la Communauté pour 2022, présentée comme suit :

Section d'investissement		
Dépenses		
Intitulé	BP	DM 1
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées		
c/2041412 : Bâtiments et installations	3 852 388,00	-17 322,50
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		
c/2128 : Autres agencements et aménagements de terrains	11 887,44	-11 887,44
c/2135 : Instal. géné. agencements, aménagements des constructions	2 554 622,62	11 887,44
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières		
c/274 : Prêts	63 025,00	17 322,50
TOTAL		0,00

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardennes Rives de Meuse
Le Premier vice-Président
Daniel DURBECQ